

REGLEMENT DU TRAIL DE HAUTE CORREZE

L'Elan Sportif Ussellois organise la 14° édition du trail de Haute Corrèze à **Merlines** le Dimanche 23 juillet 2017 avec le concours de l'Amicale des Jeunes du Pays d'Eygurande.

Inscriptions :

Engagements sur LE-SPORTIF.COM ou jusqu'au 20 juillet auprès de François PANNETIER, 1 rue du Peyrot 19200 USSEL. Tél 05 55 96 23 18 aux heures de bureau. Inscriptions possibles le jour de la course avec tarifs majorés. L'épreuve est ouverte aux licencié(s) et aux non licencié(s). Conformément à l'article L.231-3 du code du sport, chaque participant doit être en possession soit :

- d'une licence athlé-compétition, athlé running ou d'un pass'running délivrés par la FFA
- d'une licence FF Triathlon
- d'une licence FSCF, FSGT ou UFOLEP avec mention athlétisme en compétition ou course à pied en compétition
- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

Les mineurs devront de plus présenter une autorisation parentale.

Parking : en ville près de la Gare de Merlines

Parcours :

1°) **23 km « Trail du Chavanon »**

Départ sur la place de la Mairie à Merlines. Parcours tracé en majorité sur des pistes et sentiers au cœur des gorges sauvages du Chavanon. Plan de situation consultable sur le site : <http://www.elanussel.fr>

Course ouverte uniquement aux coureurs âgés de 18 ans et plus. Engagement 15 €. (+ 5 € le jour de la course)

2°) **14 km « course des ermites »**

Course ouverte aux catégories juniors à vétérans hommes et femmes licenciés à la FFA et aux coureurs non licenciés âgés de 18 ans et plus. Le parcours emprunte en partie le début et la fin du parcours de 23 km. Engagement 10 €. (+ 4 € le jour de la course)

3°) **7 km « la tournée des moulins »**

Course ouverte aux catégories cadets à vétérans hommes et femmes licenciés à la FFA et aux coureurs non licenciés âgés de 16 ans et plus. Le parcours emprunte en partie le début et la fin du parcours de 14 km.

(passage directement du km3 au km10)

Engagement 5 €. (+ 2 € le jour de la course)

Départ : 9 h 30 devant la Mairie de Merlines. Le règlement de la FFA s'applique à tous les participants.

Ravitaillements : Postes de ravitaillement sur le parcours. Les coureurs pourront emporter des aliments et gourdes et feront attention de ne rien jeter.

Barrière horaire : Les coureurs du 23 km qui passeront au point de contrôle N°4 après 1 h 15' de course seront dirigés vers l'arrivée du 14 km et seront reclassés dans cette course.

REGLEMENT DU TRAIL DE HAUTE CORREZE

Réclamations : Les éventuelles réclamations seront reçues par le Président de l'Elan Ussel, Directeur de course.

Assurances :

Les organisateurs sont assurés en Responsabilité Civile auprès de l'assureur de la FFA. Il appartient à chaque coureur de prévoir une assurance individuelle en cas d'accident.

Vin d'Honneur : un vin d'honneur sera offert aux participants lors de la remise des récompenses. Un buffet repas est proposé pour 12 € avec réservation avant le 20 juillet.

Récompenses:

Les récompenses seront remises à la fin des courses devant la Gare de Merlines. Coupes, médailles, lots en nature seront remis aux premiers de chaque catégorie.